

Madeleine thème et variations sur la dépression

Claude Guimond

Madeleine A., 32 ans, est irritable, triste, fatiguée et dort mal. Est-elle en dépression majeure ? Madeleine B. vous consulte après une attaque de panique et vous demande de l'aide. Elle présente les mêmes symptômes que Madeleine A. Madeleine C., quant à elle, est traitée pour une dépression depuis neuf mois. Comme elle va très bien, elle veut arrêter son traitement médicamenteux.

LE TABLEAU de dépression majeure peut comporter de multiples facettes, mais le diagnostic s'appuie toujours sur des critères précis. Différentes options thérapeutiques s'offrent au clinicien, qui doit toutefois instaurer un traitement adéquat le plus tôt possible afin de prévenir les complications biopsychosociales. Ce programme consiste en neuf « variations » ou vignettes différentes sur la dépression, qui vous permettront de revoir les critères diagnostiques, les différents tableaux cliniques, les diverses classes thérapeutiques existantes pour le traitement initial, les traitements d'appoint ou de potentialisation ainsi que la durée de traitement. Les participants seront invités à choisir quelques-unes des vignettes cliniques selon leurs objectifs pédagogiques et la durée de l'activité.

Format : conférence interactive en petits groupes (de 10 à 15 personnes)

Objectifs d'apprentissage :

À la fin de cette conférence, le participant pourra :

- établir le diagnostic différentiel de la dépression en fonction du tableau clinique et des critères du *DSM-IV* ;
- sélectionner le traitement pharmacologique de première intention du trouble dépressif en fonction des propriétés et du mode d'action des différents agents disponibles ;
- associer divers agents thérapeutiques dans les cas réfractaires ;
- discuter de la place des antipsychotiques atypiques dans le traitement de la dépression ;
- différencier les diverses formes de psychothérapies et évaluer leur indication et leur efficacité en présence d'un trouble dépressif.



Durée : de 1 à 3 heures

Début de la formation : février 2011

Validation et crédits : La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît de 1 à 3 heures de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité, pour peu que le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) soit respecté. Site Internet : www.cqdpcm.ca.

Équipe de conception :

- D^r Denis Audet, omnipraticien, Centre médical Henri-Bourassa, à Québec
- D^r Andrée Daigneault, psychiatre, Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
- D^r Claude Guimond, omnipraticien, directeur adjoint de la Formation professionnelle à la FMOQ
- D^r Simon Patry, psychiatre, Institut universitaire en santé mentale de Québec
- D^r Michel Turgeon, omnipraticien, Centre médical Sainte-Foy, à Québec

Collaborateur :

- M. Luc Carrier, Chef, Éducation professionnelle, AstraZeneca Canada inc.
- AstraZeneca Canada a contribué financièrement à ce programme de formation professionnelle par une subvention à visée éducative.

Renseignements : M^{me} Julie Corbeil, secrétaire, direction de la Formation professionnelle de la FMOQ. Téléphone : 514 878-1911 ou 1 800 361-8499.